



Commune mixte de Petit-Val

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Les bourgeois de Souboz ayant le droit de vote en matière communale dans la Commune mixte de Petit-Val sont convoqués à

L'Assemblée bourgeoise de Souboz
le mercredi 14 décembre 2022 à 19.30 heures
à l'administration communale à Souboz, (salle des commissions)

Ordre du jour

1. Election d'un-e président-e de bourgeoisie pour la législature de 2023 à 2026
2. Election d'un-e vice-président-e de bourgeoisie pour la législature de 2023 à 2026
3. Etablissement de la zone de protection « Source de la Combe du Pichoux » - information sur les répercussions de la zone de protection et discussion des indemnisations
4. Discuter et approuver la procédure de rectification des limites naturelles du ruisseau du Tchaibez
5. Discuter et approuver les adaptations de limites de chemins forestiers par rapport à la réalité du terrain à Souboz
6. Discuter et approuver les adaptations de limites avec échanges de surfaces le long de routes cantonales
7. Discussion sur le versement des gaubes
8. Divers

Souboz, le 9 novembre 2022

Conseil communal